



DELIBERATION DU CONSEIL DU POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Séance du 21/10/2021

Référence
2021_10_15

Objet de la délibération
Candidature du Pôle métropolitain du Pays de Brest pour le renouvellement du contrat de développement des énergies renouvelables thermiques sur le Pays de Brest - Programme chaleur d'ici-même

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
45	29	34

Date de la convocation
14/10/2021

Date d'affichage
14/10/2021

Vote
A l'unanimité
Pour : 34
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2021 et le 21 Octobre à 10 heures, le Conseil du Pôle métropolitain du Pays de Brest, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Pays des Abers sous la présidence de CUIILLANDRE François, Président

Présent.e.s :

M. CUIILLANDRE François, Président, Mmes : ANDRÉ Pascale, BALCON Claudie, CARO Pauline, CHEVALIER Christine, GUILLORÉ Alexandra, KERGUILLEC Véfa, MALGORN Bernadette, QUIGUER Tifenn, SOUDON Chantal, MM : BÈLE Christophe, COLIN Christophe, GIBERGUES Bernard, GOSSÉLIN Jacques, GOURVEZ Jean-Yves, GOURVIL Arnel, GUÉVEL Yann, KERNÉIS Mickaël, LARS Roger, LE BRIS Jacky, LE LOC'H Jean-Michel, LECLERC Patrick, PICHON Ronan, PRIGENT Pascal, ROUDAUT Stéphane, SALAUN Gilles, TALARMAIN Roger, TALARMIN André, TRÉGUER Jean-François

Suppléant.e.s :

Mmes : ANDRÉ Pascale (de M. MOUNIER Gilles), KERGUILLEC Véfa (de M. GOURTAY Michel), M COLIN Christophe (de Mme LAMOUR Marguerite)

Excusé.e.s ayant donné procuration :

Mme GODEBERT Viviane à M. TALARMIN André, MM : DU BUIT Yves à M. GOSSÉLIN Jacques, GOALEC Bernard à Mme GUILLORÉ Alexandra, GOULAOUIC Pascal à Mme BALCON Claudie, RAPIN Raphaël à M. BÈLE Christophe

Excusé.e.s :

Mmes : ABIVEN Bernadette, BONNARD LE FLOCH Frédérique, CRÉAC'HCADÉC Marie-Annick, LAMOUR Marguerite, MORVAN Anne-Sophie, NICOLAS Gaëlle, TOURNIER Emmanuelle, MM : CAP Dominique, GOURTAY Michel, GOUÉROU Jacques, MOUNIER Gilles, NÉDÉLEC Yohann, POUAPON Julien, QUILLÉVÉRÉ Bernard

Assistaient en outre à la réunion :

Invité(s) : Mme LE BARS Mickaèle, MM : CANN Thierry, SHIEH Tayeb-Alexandre

A été nommé(e) secrétaire : M TRÉGUER Jean-François

Objet de la délibération :

Candidature du Pôle métropolitain du Pays de Brest pour le renouvellement du contrat de développement des énergies renouvelables thermiques sur le Pays de Brest - Programme chaleur d'ici-même

Le Pôle métropolitain du Pays de Brest est engagé depuis le 1^{er} novembre 2018 dans un Contrat de développement des énergies renouvelables thermiques passé avec l'ADEME. Ce programme est appelé **Chaleur d'ici-même** sur le Pays de Brest et il se termine le 31 octobre 2021.

Il a permis de mobiliser des moyens financiers et humains afin de créer une animation territoriale pour accompagner l'émergence et la finalisation des projets d'installations de chaleur renouvelable (solaire thermique, bois énergie, géothermie et récupération de la chaleur fatale) portés par des collectivités ou entreprises. Les projets finalisés peuvent ainsi bénéficier de subventions

d'investissement de l'ADEME.

Le contrat permet ainsi de faire émerger davantage de projets publics comme privés, éligibles au fonds chaleur pour des dépenses d'investissement.

Pour la période 2018/2021, le Pôle métropolitain était l'interlocuteur de l'ADEME en ayant confié l'animation à Ener'gence et à Brest métropole (signature d'une convention tripartite). Le Pôle métropolitain aura reçu près de 200 000€ de l'ADEME sur les 3 ans du contrat, somme reversée à Ener'gence pour l'animation du dispositif.

L'objectif du programme portait sur une production de chaleur de **6,1GWh**. L'objectif a largement été dépassé car la production des projets soutenus va atteindre **13,6GWh** à l'issue du contrat. Les projets soutenus sont au nombre de **27** et ont bénéficié ou bénéficieront de **6 Millions d'€ de crédits fonds chaleur** de l'ADEME dont 4,9 Millions pour le réseau de chaleur du Technopôle Brest Iroise.

L'ADEME lance un nouvel Appel à projets pour relancer le programme fonds chaleur. Devant la réussite de ce premier contrat et la dynamique enclenchée sur le territoire depuis 3 ans, **une nouvelle candidature est proposée** dans la continuité du premier contrat.

De plus, le Pôle métropolitain du Pays de Brest est engagé dans une étude de planification énergétique territoriale dont l'objectif est de définir un plan d'actions pour le développement des énergies renouvelables. Le fonds chaleur est un outil très efficace pour favoriser ce développement sur la partie thermique des énergies renouvelables.

Une étude de préfiguration a été réalisée. Il est estimé qu'un objectif de **14,2GWh** de production de chaleur renouvelable supplémentaire pour le territoire est atteignable sur le prochain contrat.

Le financement demandé à l'ADEME pour l'animation de ce programme plus ambitieux s'élèverait à **278 200€**.

Le contrat de développement des énergies renouvelables thermiques est un contrat d'objectifs et le versement de l'ADEME est donc soumis à l'atteinte des objectifs fixés. 50% de la somme sont versés en part fixe, mais les 50% restants sont versés selon l'atteinte des objectifs fixés. C'est pourquoi l'étude de préfiguration préconise des objectifs ambitieux mais réalistes.

Enfin, l'ADEME, dans le cadre du nouvel appel à projets, contraint le signataire du contrat à une gestion déléguée des fonds.

Le Pôle métropolitain du Pays de Brest effectuerait, s'il est lauréat, le suivi administratif et le paiement auprès des bénéficiaires publics comme privés ayant obtenu un accord de financement fonds chaleur. L'ADEME s'engage à faire des avances au délégataire et verserait une aide de 39 999€ pour cette mission.

Il est proposé aux membres du Conseil du Pôle :

- D'approuver la candidature du Pôle métropolitain du Pays de Brest pour le renouvellement du contrat de développement des énergies renouvelables thermiques sur le Pays de Brest

Décision du Conseil du Pôle métropolitain du Pays de Brest :

À l'unanimité, le Conseil du Pôle métropolitain du Pays de Brest

- Approuve la candidature du Pôle métropolitain du Pays de Brest pour le renouvellement du contrat de développement des énergies renouvelables thermiques sur le Pays de Brest

À Brest,

Le Président,

Envoyé en préfecture le 28/10/2021

Reçu en préfecture le 28/10/2021

Affiché le



ID : 029-200033736-20211021-2021_10_15-DE

François Cuillandre